

# **Génération Dijon**

## **Une Ambition éducative**

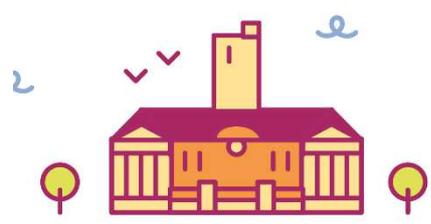
Dix ans après son dernier projet éducatif, la Ville de Dijon a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un nouveau projet, Génération Dijon, pour les enfants et les jeunes de son territoire, de la naissance à 25 ans.

Les enfants et les jeunes, qui représentent une part importante des Dijonnais, presque un tiers d'entre eux, méritent en effet une attention particulière. Citoyens en devenir, il est de la responsabilité de la Ville, aux côtés de l'ensemble des acteurs éducatifs, de les accompagner dans leur construction et de leur permettre de grandir et de s'épanouir, en favorisant l'égalité des chances et la justice sociale.

Ils grandissent dans un environnement qui a fortement évolué ces dix dernières années. C'est pourquoi la Ville de Dijon souhaite, tout en continuant de porter haut le respect des droits de l'enfant affirmés dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, renouveler sa politique éducative pour prendre en compte les nouveaux défis du monde contemporain : la transition écologique, les nouvelles formes de structures familiales, l'égalité femmes-hommes, les sociabilités d'aujourd'hui comme les réseaux sociaux ou encore les impacts de la crise sanitaire et des périodes de confinement.

Avec Génération Dijon, la Ville de Dijon ambitionne de fédérer l'ensemble des acteurs éducatifs que sont les parents, les familles, les établissements scolaires, les associations, les acteurs de l'éducation populaire, les services municipaux, ainsi que les Dijonnais, autour d'un projet commun dédié à cette génération porteuse d'avenir pour notre société de demain.

# Le projet éducatif



Génération Dijon est porté par la ville de Dijon.

### Qu'est-ce qu'un projet éducatif ?



Un projet éducatif est un document qui permet de définir la politique éducative menée sur le territoire de la commune, de la petite enfance à la jeunesse.



Partenarial, il associe l'ensemble des acteurs éducatifs (voir l'infographie du même nom). Ces derniers interviennent auprès des enfants et des jeunes, de leur naissance à 25 ans, afin que les actions menées soient cohérentes.



L'enfant est ainsi accompagné dans son développement...

...son épanouissement...

...et ses réussites.

## Une ambition éducative portée depuis 20 ans (2003-2023)

Depuis 2001, la ville de Dijon a fait de l'Éducation une priorité essentielle. Cette ambition a pris ancrage dans les projets éducatifs adoptés successivement par le Conseil municipal, d'une part avec la mise en œuvre d'un premier projet éducatif local (PEL) adopté en 2003, puis avec le projet éducatif global (PEG) élaboré en 2012. Cette politique a été reconnue par l'octroi du titre Ville amie des enfants par l'UNICEF depuis 2008.

Dans une logique de transversalité et en prenant en compte tous les temps de l'enfant et des jeunes de la naissance à 25 ans, les projets éducatifs de 2003 et 2012 se sont ainsi déployés autour des principes forts que sont :

- l'amélioration du vivre ensemble,
- l'accès de tous, et notamment des plus démunis, aux services et pratiques contribuant à la réussite éducative,
- le renforcement de la qualité du service,
- la mixité sous toutes ses formes,
- l'accompagnement des enfants et des jeunes en difficulté,
- l'encouragement à l'autonomie et à la participation des enfants et des jeunes.

Ils ont conduit à des avancées concrètes en faveur des enfants, des jeunes et de leurs familles, avec notamment, entre 2003 et 2012 :

- l'augmentation du nombre de places d'accueil pour la petite enfance, permettant aux parents de mieux articuler vie familiale, professionnelle et sociale ainsi que le développement de la dimension éducative dans les établissements d'accueil du jeune enfant,
- la généralisation des accueils périscolaires dans toutes les écoles publiques, avec une large amplitude d'ouverture ;
- le développement des accueils de loisirs extrascolaires et des accueils jeunes ;
- l'accessibilité aux services de restauration, périscolaire et extrascolaire facilitée par la simplification des procédures et la mise en place de la tarification au taux d'effort ;
- l'accessibilité aux pratiques sportives et culturelles par le développement de l'offre municipale, le soutien des acteurs associatifs et la mise en place de tarifs attractifs ou d'aides financières tels que la carte culture ou l'aide au paiement des cotisations sportives.

En 2012, le projet éducatif, envisagé comme un outil pour contribuer à l'égalité des enfants et des jeunes, a donné lieu :

- au développement de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil de la petite enfance par le biais de diagnostics posés le plus précocement possibles, ainsi que sur les temps périscolaires et extrascolaires, avec si nécessaire un accompagnement individuel pour garantir leur pleine participation aux activités et des partenariats renforcés avec les professionnels médico-sociaux ;
- à l'extension du Programme de réussite éducative, déjà présent dans les quartiers prioritaires de la ville, à l'ensemble des quartiers dijonnais ;
- au développement de propositions d'aide à la scolarité au sein de toutes les écoles sur le temps périscolaire, en complément des dispositifs des acteurs associatifs et de l'Éducation nationale.

Avec la mise en place de la semaine de quatre jours et demi en 2013, toujours en vigueur aujourd'hui, une attention particulière a également été apportée aux rythmes des apprentissages scolaires des élèves, facilités par une demi-journée supplémentaire de classe par semaine. Les rythmes des enfants ont également été pris en compte dans les projets pédagogiques et dans l'aménagement des accueils de loisirs. Un renforcement de la continuité et des complémentarités éducatives entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire ont été engagés à cette occasion. Une prise en charge ajustée au rythme de chaque enfant grâce à l'observation et aux échanges s'est également développée dans les structures d'accueil du jeune enfant.

Les coopérations entre professionnels du territoire au service des enfants et des jeunes ont également été soutenues :

- par une organisation des services municipaux et notamment du service enfance éducation en phase avec cet enjeu (création des postes de responsables éducatifs de quartiers, référents de la politique éducative pour les 3-11 ans, positionnement des directions d'accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires comme interlocuteurs privilégiés des directions d'école, . . .),
- par la création, dans chaque quartier, des Maisons d'éducation populaire, structures associatives soutenues par la Ville et clés de voûte de l'animation de la vie sociale locale et de l'accompagnement des enfants et de leurs familles.

La prise en compte du rôle des parents, acteurs premiers de l'éducation des enfants, s'est affirmée, tant dans l'accueil et l'accompagnement individuel qu'en termes d'implication dans le fonctionnement des structures d'accueil collectif. Cela s'est notamment traduit par la mise en place des premiers conseils de crèche qui continuent de se développer, ou d'ateliers parents-enfants et de temps de paroles dédiés aux familles. Les professionnels municipaux s'impliquent également régulièrement dans les actions partenariales organisées avec et au bénéfice des familles dans chaque quartier, telles que l'animation des espaces parents et de cafés des familles.

La ville a aussi largement développé sur cette période ses politiques culturelles et sportives en direction des enfants et des jeunes comme leviers d'ouverture, de mixité et de réussite. Son engagement en matière d'éducation artistique et culturelle, et ce dès le plus jeune âge avec le projet d'éveil culturel des structures petite enfance, vient ainsi d'être reconnu par les Ministères de la Culture et de l'Éducation nationale avec la labellisation 100 % EAC. Ce sont ainsi près de 4 000 heures dédiées chaque année aux interventions artistiques sur le temps scolaire qui bénéficient aux enfants dijonnais des écoles élémentaires et maternelles.

Dans ce cadre, la mise en place d'une plateforme recensant l'ensemble des ressources municipales mobilisables par les enseignants, en appui de leurs compétences propres, a contribué à favoriser l'accès des enfants à des pratiques diversifiées et régulières dans les domaines artistiques, culturels, sportifs, d'éducation à l'environnement et à la biodiversité, ou encore à la citoyenneté, permettant de susciter la curiosité du jeune enfant. Ces interventions sur le temps scolaires sont complétées par une offre large sur les temps périscolaires et extrascolaires dont bénéficient les enfants et les jeunes qui fréquentent à la fois les accueils de loisirs et le dispositif Dijon Sports Découvertes.

Le dispositif Carte culture, porté par la Métropole et cofinancé par la ville de Dijon, propose également aux étudiant.e.s dijonnais de bénéficier de tarifs réduits sur les sorties culturelles.

L'action municipale en faveur des enfants et des jeunes s'est enfin concrétisée :

- par le développement d'actions d'éducation à l'environnement dans l'ensemble des structures éducatives, avec de nombreux partenaires, parmi lesquels Latitude 21,
- par une offre de restauration collective de qualité, qui permet à plus de 8000 enfants de bénéficier quotidiennement de repas complets, équilibrés, avec des produits bio et locaux dont la proportion est passée de 10 à 50 % en 10 ans,
- par une amélioration de leur cadre de vie, avec la rénovation et l'entretien des bâtiments de la petite enfance, des écoles et des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, qui s'est poursuivie par l'adoption en 2021 d'un programme de travaux ambitieux – Ambition éducative 2030 - de 75 millions d'euros, avec comme objectif de disposer d'un patrimoine scolaire exemplaire d'ici 2030.

Génération Dijon, le nouveau projet éducatif de la Ville, s'inscrit dans la continuité de ces engagements et actions, avec une volonté de répondre de manière affirmée aux nouveaux enjeux de société.

## Génération Dijon, construit avec toute la communauté éducative

A chaque temps de vie, l'enfant grandit et s'épanouit grâce à l'accompagnement d'une multitude de personnes : les parents bien sûr, mais également les professionnels de la petite enfance, de l'Éducation nationale, les enseignants, les animateurs, les associations, les éducateurs sportifs, les médiateurs culturels, etc.

C'est pourquoi une politique éducative se conçoit de manière partagée, tant les acteurs éducatifs sont nombreux, apportant chacun leurs compétences dans l'accompagnement des enfants et de jeunes.



Aussi, parce que les citoyens ont toute légitimité pour construire un projet éducatif qui est celui de toute une génération au sein de la Ville, le projet « Génération Dijon » a été élaboré dans le cadre d'une démarche novatrice de participation citoyenne.

La concertation, organisée à l'automne 2022, a mobilisé de nombreux participants, donnant lieu à des échanges et des propositions riches et constructifs :

- une réunion de lancement en septembre, (143 participants),
- une réunion avec les partenaires éducatifs (53 participants),
- une réunion avec les responsables des structures municipales (55 participants),
- quatre ateliers thématiques : être parent aujourd'hui à Dijon, la participation des enfants et des jeunes, les nouveaux enjeux éducatifs, les conditions de réussite de Génération Dijon (91 participants),
- 3 ateliers avec les enfants et les jeunes : travaux du Conseil municipal d'enfants, organisation d'un atelier dédié aux collégiens et aux lycéens et tenue d'une agora jeunes (120 participants),
- mobilisation des enfants des accueils de loisirs extrascolaires,
- mobilisation des ateliers de quartier (170 participants),
- animation d'une plateforme participative (plus de 6 300 visiteurs).

## **Les orientations de Génération Dijon**

### **Associer les parents : un engagement prioritaire**

Les parents et plus largement l'environnement familial sont les premiers éducateurs.

Avec Génération Dijon, la Ville réaffirme son engagement à travailler avec l'ensemble des parents, à la fois pour les conforter dans leur rôle auprès de leur(s) enfant(s) et pour les associer à la construction des dispositifs et actions qui leur sont destinés.

### **Conforter les parents dans leur rôle**

La Ville s'attachera à :

- cultiver chez ses professionnels des postures d'accueil bienveillantes et d'écoute non jugeantes, en favorisant la prise en compte des compétences de chacun des parents, homme comme femme et quelle que soit la situation et la configuration familiale ;
- multiplier les temps et occasions d'activités partagées parents/enfants/professionnels au sein des structures de la petite enfance, périscolaires et extrascolaires, favorisant les rencontres avec les professionnels et les parents, les échanges autour des pratiques éducatives, sans injonction ;
- encourager les coopérations des professionnels, à la fois pour faciliter les transitions entre les différents temps de la journée et les passerelles entre les âges, mais aussi pour orienter les familles vers les ressources du territoire adaptées aux besoins spécifiques qu'ils peuvent rencontrer, avec une attention renforcée en direction des familles plus vulnérables ou fragilisées.

### **Impliquer les parents**

Considérant que les parents doivent être acteurs de la construction des actions qui les concernent et intéressent leurs enfants, la Ville :

- donnera une place à part entière aux parents dans les instances de gouvernance, telle que celle de Génération Dijon, des structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ou de tout projet structurant pour les enfants et les jeunes ;
- organisera un dialogue régulier avec les parents au sein des quartiers, dans le cadre de réunions qui permettront à ceux qui le souhaitent d'échanger avec les élus et services, pour faire remonter les besoins du terrain, prendre connaissance des solutions existantes ou réfléchir à de nouvelles actions possibles pour y répondre ;
- les sollicitera pour concevoir ou repenser certaines actions spécifiques ; à ce titre, l'accompagnement à la scolarité pourra être une des premières thématiques travaillées, afin d'outiller tous les parents pour accompagner la scolarité de leurs enfants.

## **4 priorités pour une Génération**

Avec Génération Dijon, la Ville franchit une nouvelle étape pour permettre aux enfants et aux jeunes d'être acteurs du monde de demain, en mettant en avant quatre orientations fortes qui complètent celles, désormais permanentes, des précédents projets éducatifs.

Ces orientations répondent aux récentes évolutions de la société et aux attentes et besoins exprimés pendant la concertation.

### **1- Génération actrice et citoyenne**

- **Faire participer les enfants et les jeunes à la vie de la Cité**

L'adhésion aux valeurs démocratiques doit être soutenue activement.

C'est pourquoi, la Ville entend donner la parole et toute leur place aux enfants et aux jeunes, afin que la notion de démocratie fasse sens dès le plus jeune âge.

Dans cette perspective, la Ville soutiendra toutes les initiatives leur permettant d'échanger idées et connaissances pour se construire un avis éclairé et être capable de dialoguer, et leur donnant la possibilité de s'engager pour des projets collectifs.

Les instances participatives existantes seront mobilisées, dans une démarche de représentation entre ses membres et tous les enfants et les jeunes. Ainsi, le rôle des enfants élus au Conseil municipal d'enfants en direction de leurs pairs sera renforcé : organisation d'échanges et de retours d'expérience à l'école ou sur les temps périscolaires, projets communs, . . . Les agoras jeunes, temps d'échanges entre les jeunes et les élus initiés en 2022, seront organisées à intervalles réguliers, dans les différents quartiers. Enfants et jeunes pourront également être consultés, dans le cadre de ces instances et plus largement selon des formes nouvelles à expérimenter, sur les sujets qui les concernent directement.

- **Mobiliser les enfants et les jeunes pour la diversité et l'égalité**

Le label Diversité – égalité témoigne de l'engagement de Dijon dans la lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité femmes-hommes.

La mobilisation autour de ces enjeux, nécessaires pour faire société, doit intervenir dès le plus jeune âge.

Génération Dijon est l'occasion de faire des enfants et des jeunes des ambassadeurs avertis de ces sujets, en continuant de les associer à tous les événements organisés ou soutenus pour les rendre visibles, de les y sensibiliser dans les lieux et temps qui les concernent (dans les multi-accueils de la

petite enfance, à l'école, dans les activités périscolaires et extrascolaires, sportives et culturelles, . . .), y compris par l'aménagement non genré des cours d'école et des lieux d'accueils.

- **Donner aux jeunes les clés pour être acteurs de leur devenir**

La confiance des jeunes en l'avenir a été mise à mal et l'est encore par la crise sanitaire, la crise écologique ou le retour de la guerre en Europe.

La Ville se fixe comme objectif de donner à tous les jeunes accès aux informations et ressources leur permettant de construire leur projet de vie et leur autonomie, et ce quel que soit leur environnement familial. A ce titre, une attention particulière sera portée à l'éducation au décodage de l'information et à la sensibilisation aux mécanismes de manipulation de celle-ci, notamment via les réseaux sociaux.

Un projet jeunesse sera structuré, en lien avec les partenaires du territoire, au regard des besoins des jeunes. Il s'agira ici de définir les modalités de soutien et d'accompagnement des initiatives et des projets des jeunes par les acteurs éducatifs et la Ville dans une visée d'émancipation, d'expérimentation et d'autonomie des jeunes vers leur vie d'adulte. Une réflexion sera également conduite sur les modalités d'une information conçue pour les jeunes et avec eux, sur leur ville et sur les sujets qui les concernent et les intéressent.

## **2- Génération inclusive et solidaire**

- **Favoriser le bien-être psychique et les interactions sociales positives**

Savoir prendre conscience de ses émotions et de celles des autres, des effets de ses comportements, développer l'estime de soi et l'empathie sont quelques-unes des compétences à cultiver, qui permettent de faire face aux difficultés et exigences de la vie, favorisent le bien-être psychique de chacun et sa capacité à développer des interactions sociales respectueuses et enrichissantes.

La prise en compte de cet enjeu sera favorisée dans les structures d'accueil collectif municipales, dès le plus jeune âge, et la Ville soutiendra toutes les démarches concertées et construites par l'ensemble de la communauté éducative en ce sens, notamment concernant la prévention et le traitement du harcèlement.

- **Faire des différences une richesse**

Enfants et jeunes se côtoient au quotidien avec leurs différences.

La Ville continuera à favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein de ses structures d'accueil. Elle prendra en compte l'aménagement de leurs espaces de vie, d'apprentissages et de loisirs, la formation de ses professionnels et la sensibilisation des enfants, avec l'appui notamment d'une référente santé et accueil inclusif pour la petite enfance.

Elle encouragera les démarches de construction des projets valorisant les interdépendances entre individus, différents, mais non moins égaux et riches de potentialités.

- **Promouvoir la solidarité entre les générations**

Les échanges entre enfants de différents âges seront développés pour responsabiliser les plus grands tout en permettant aux plus petits de bénéficier de leurs expériences. La Ville soutiendra les partenariats entre crèches, établissements scolaires et accueils de loisirs allant en ce sens, mais aussi les pratiques de tutorat et de mentorat entre jeunes, étudiants et enfants.

Elle favorisera les actions donnant une place aux grands-parents et valorisera les actions intergénérationnelles conduites avec les structures d'accueil des personnes âgées.

### **3- Génération de la transition écologique**

- **Pratiquer de nouvelles manières d'habiter le monde**

Les enfants et les jeunes ont une place de choix dans la transformation de nos modes de consommation, d'alimentation, de déplacement et de rapport au monde naturel et vivant, rendus nécessaires par les enjeux climatiques et de biodiversité. A ce titre toutes les initiatives portées par les enfants et les jeunes eux-mêmes seront favorisées.

Le tri et le compostage des déchets seront progressivement généralisés notamment au sein des multi-accueils petite enfance, des écoles et accueils de loisirs. Les activités manuelles et pratiques, utiles dans la vie de tous les jours, les ateliers de réparation d'objets du quotidien, seront régulièrement proposées sur les temps de loisirs, dans une logique de recyclage et de réemploi, à tous les âges. La fréquentation régulière et respectueuse de la nature, en ville ou en dehors, sera également encouragée.

- **Donner accès au plus grand nombre à une alimentation saine et durable**

Dijon, Ville de gastronomie, veut également favoriser l'accès à une alimentation saine et durable au plus grand nombre. En lien avec le projet alimentaire de Dijon Métropole, elle poursuivra notamment ses efforts dans le cadre de la restauration scolaire et des plus de 8000 repas servis quotidiennement, pour développer les circuits courts et l'alimentation bio, les alternatives végétales et réduire le gaspillage alimentaire, dans une logique de mobilisation des enfants et des adultes qui les encadrent sur le temps de pause méridienne.

- **Penser des espaces publics vertueux pour les enfants et les jeunes**

Le programme Ambition éducative 2030 voté à l'automne 2021 prévoit un investissement soutenu, sur dix ans, de modernisation, de rénovation énergétique et de végétalisation des espaces d'apprentissage et de loisirs des enfants. La Ville portera également une attention particulière aux usages des enfants et des jeunes dans tout projet de réaménagement de l'espace public.

- **Favoriser les mobilités actives et durables dès le plus jeune âge**

Les mobilités actives et durables, à vélo et à pied, poursuivent deux objectifs : celui de la réduction de la pollution de l'air et celui de la lutte contre les problèmes de santé liés à la sédentarité. La place de ces mobilités sera développée, à la fois par des aménagements sécurisants et par des propositions d'apprentissage, notamment de la pratique du vélo en milieu urbain, construites de manière partenariale.

#### **4- Génération de l'ère numérique**

- **Développer l'esprit critique grâce aux médias numériques**

Enfants et jeunes doivent être formés à la compréhension de l'économie du numérique, des enjeux liés aux algorithmes, à l'identité en ligne, aux relations sur les réseaux sociaux ou encore au cyberharcèlement. La Ville sera partie prenante d'un réseau d'acteurs de l'éducation aux médias numériques, afin qu'elle se déploie sur tous les temps éducatifs et contribue à l'autonomie et la sécurité des enfants et des jeunes. Dans ce cadre, un appui pourra également être apporté à la création par ces derniers ou d'autres acteurs de contenus alternatifs positifs.

- **Promouvoir les usages positifs du numérique au sein des familles**

Les messages autour des écrans ne peuvent se résumer à un discours injonctif, et limitatif quant au temps à leur utilisation. La Ville soutiendra les initiatives pour diffuser auprès des parents les usages partagés et/ou éducatifs du numérique, qui favorisent plutôt que d'entraver le développement de l'enfant. Il s'agit aussi de les outiller pour dialoguer sur ces sujets avec les plus grands, afin qu'ils ne soient pas facteurs de séparation, d'isolement, mais de lien et d'ouverture.

- **Agir pour l'accessibilité numérique**

Avoir accès aux outils numériques et en maîtriser l'usage sont deux conditions devenues indispensables aux familles pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité. La Ville soutiendra ainsi les actions de médiation numérique et favorisera les initiatives destinées à réduire les inégalités d'accès aux ressources et équipements numériques.

## **Génération Dijon, les principes de mise en œuvre**

### **Une gouvernance institutionnelle inédite**

Pour fédérer les ressources du territoire, favoriser les synergies éducatives et créer une culture éducative commune, une instance de gouvernance unique sera instituée pour piloter les actions issues de Génération Dijon, de la Convention territoriale globale et de la Cité éducative. Cette instance sera composée de la Ville, de la Direction académique, de la Préfecture et de la Caisse d'Allocation familiales, afin de faire converger les actions publiques.

Tout au long de sa mise en œuvre, Génération Dijon fera l'objet d'une évaluation en associant les institutions partenaires, les élus, les associations, les professionnels, les enfants, les jeunes et leurs parents.

Un observatoire sera créé pour rendre compte de l'action éducative de la Ville sous ses multiples facettes et veiller à ce que l'objectif d'accompagnement des publics les plus fragiles soit effectivement atteint.

### **Une mise en œuvre territorialisée**

Des instances éducatives territorialisées seront instituées et généralisées dans chaque quartier pour faire vivre Génération Dijon au plus près de la vie des familles. Elles assureront le suivi, le partage et la cohérence des projets. Rassembler les acteurs éducatifs des quartiers permettra de créer ou de renforcer la proximité et la dynamique éducatives autour des enfants et des jeunes.

### **Des partenaires éducatifs associatifs soutenus dans leurs actions**

Les orientations municipales seront portées dans les partenariats associatifs et formalisées dans des conventions d'objectifs et de moyens.

Ces orientations municipales ont vocation à être complétées et enrichies par les projets, nombreux et riches, des associations éducatives du territoire. Elles laissent toute la place aux initiatives des acteurs de terrain pour répondre aux besoins des publics qu'ils accompagnent.

### **Une politique éducative déclinées par les acteurs municipaux**

Véritable socle de la politique éducative municipale, Génération Dijon porte des ambitions qui ont vocation à être affirmées et articulées à plusieurs niveaux :

- En les déclinant à travers l'ensemble des politiques publiques sectorielles portées par les élus dont les actions s'adressent aux enfants et aux jeunes du territoire, telles que les politiques sportive, culturelle, sociale, santé, intergénérationnelle, environnementale, d'inclusion, etc.
- En les intégrant comme axes forts et prioritaires dans l'ensemble des projets pédagogiques des structures d'accueil et des équipements municipaux.

-

La mise en œuvre des orientations de la municipalité sera enfin accompagnée par un plan de formation des professionnels éducatifs municipaux, sous la forme :

- d'actions de formation continue ;
- d'actions de formations conjointes inter professionnelles ;
- de formations qualifiantes en matière de jeunesse et d'éducation populaire.